

L'actu du jour

Coup de pouce pour la rentrée

À partir du 20 août, plusieurs parents toucheront une somme d'argent versée par l'État, pour acheter les fournitures nécessaires de la rentrée.



À la rentrée, les supermarchés débordent de cahiers et autres fournitures scolaires. (©AFP/Mychèle Daniau)

Qui dit rentrée des classes, dit raz-de-marée au supermarché pour les fournitures scolaires. Tu as sûrement remarqué que tous ces cahiers et stylos coûtaient cher à tes parents... Sache que chaque année, l'État verse une somme d'argent aux familles les plus modestes, pour les aider à payer les frais de rentrée. En 2008, cette allocation a subi quelques modifications : son montant varie désormais selon ton âge et celui de tes frères et sœurs, et elle est versée plus tôt que les années précédentes. Si tes parents en sont bénéficiaires, ils toucheront environ 280 euros, mercredi 20 août, pour payer ta rentrée. De quoi éviter la foule du mois de septembre dans les magasins...

Lucie Souliac

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)